

Chapitre 48

Papiers et cartons; ouvrages en pâte de cellulose, en papier ou en carton

Papier pour billets de banque

en cellulose de coton, exempt de bois, lisse, blanchi (indice de blancheur 80), non imprimé, avec un filigrane obtenu sur l'égoutteur et des fils métalliques de sécurité insérés à intervalles réguliers lors du procédé de fabrication, sans autre ouvraison, teneur en cendre de 4 %, d'un poids de 85g/m², en feuilles rectangulaires de 818 x 670 mm. 547.56.1990.2

4802.5700

Feuilles pour l'isolation contre l'humidité

constituées par deux feuilles de papier crêpé imprégné d'asphalte, avec intercalation d'une feuille mince d'aluminium. 615.56.1987.2

4811.1000

Plaques ondulées pour le revêtement de toitures

obtenues en imprégnant sous pression, à l'aide de matières bitumineuses, une nappe fibreuse en pâte à papier formée selon la technique de la papeterie et revêtues, dans certains cas, sur une de leurs faces, soit d'un vernis, soit de matières minérales (sable, granulé, etc.) fixées par une mince couche de matière bitumeuse.

Voir aussi la décision "*Plaques pour le revêtement de toitures*", n° 6807.9000.

615.57.1987.2

4811.1000

Produit en carton ou en papier kraft écru

destiné à la fabrication d'emballages pour boissons, comportant sur une face des textes et des illustrations imprimés concernant les marchandises destinées à y être emballées, recouvert d'une fine couche transparente de polyéthylène sur les deux faces, présenté en rouleaux d'une largeur excédant 15 cm, plié et marqué au préalable en vue de faciliter le découpage lors de la fabrication des emballages individuels.

Application de la Règle générale pour l'interprétation du Système harmonisé 3b).

Voir aussi les décisions "*Produit en carton ou en papier kraft écru*", n° 4811.5900 et "*Papier et carton paraffinés*", n° 4811.6000.

615.49.1995.2

4811.5900

Produit en carton ou en papier kraft écru

destiné à la fabrication d'emballages pour boissons, comportant sur une face des textes et des illustrations imprimés concernant les marchandises destinées à y être emballées, recouvert sur cette même face d'une fine couche transparente de polyéthylène et doublé sur l'autre face (à savoir, sur la face qui constituera la partie intérieure de l'emballage) d'une feuille d'aluminium recouverte d'une fine couche transparente de polyéthylène, présenté en rouleaux d'une largeur excédant 15 cm, plié et marqué au préalable en vue de faciliter le découpage lors de la fabrication des emballages individuels.

Application de la Règle générale pour l'interprétation du Système harmonisé 3b).

Voir aussi les décisions "Produit en carton ou en papier kraft écru", n° 4811.5900 et "Papiers et cartons paraffinés", n° 4811.6000.

615.50.1995.2

4811.5900

Bandes en papier

paraffiné et traité au sorbitol, d'une largeur ne dépassant pas 15 cm, au milieu desquelles est fixée, longitudinalement et sur une seule face, une bande mince d'aluminium revêtue d'impressions et d'une largeur nettement inférieure à celle de la bande en papier, présentées en rouleaux et destinées à l'emballage de bonbons. 615.63.1987.2

4811.6000

Papiers et cartons paraffinés

destinés à la fabrication de contenants pour le lait, la crème de lait, les jus de fruits, etc. ou d'enveloppes pour disques de phonographe, présentés en rouleaux d'une largeur supérieure à 15 cm ou en feuilles rectangulaires d'une longueur supérieure à 36 cm, doublés ou non, sur la face destinée à former l'intérieur de l'emballage, d'une feuille mince d'aluminium et revêtus, sur l'autre face, d'impressions ou d'illustrations se rapportant à la marchandise qu'ils doivent contenir.

Voir aussi la décision "Produit en carton ou en papier kraft écru", n° 4811.5900.

615.58.1987.2

4811.6000

Carton

présenté en feuilles rectangulaires d'une longueur supérieure à 36 cm entièrement revêtu, sur une face, d'impressions ou d'illustrations et permettant d'obtenir, par simple découpage, des couvertures de livres (au cas particulier, chaque feuille comprend huit couvertures souples complètes destinées à être incorporées à des livres).

Les impressions et illustrations dont sont revêtus les articles de l'espèce, présentent toujours un caractère accessoire qui n'est pas de nature à modifier leur destination initiale ni à les faire considérer comme des articles relevant du chap. 49.

615.60.1987.2

4811.9000

Papier en rouleaux

d'une largeur excédant 15 cm, enduit sur une face d'un produit organique sensible à la chaleur (thermosensible) qui noircit par réaction chimique sous l'action de la chaleur. Dans les télécopieurs, la reproduction est obtenue sur le papier au moyen d'un dispositif d'impression thermique qui obéit aux impulsions électriques produites par le télécopieur de départ. L'image complète est représentée par une série de lignes ou de points produits sur le papier par une tête chauffante (stylet chauffant) ou par une imprimante par points à aiguille chauffée, incorporée dans le télécopieur d'arrivée.

Voir aussi la décision "Papier en rouleaux", n° 4811.9000.

615.13.1992.2

4811.9000

Papier en rouleaux

d'une largeur n'excédant pas 15 cm, enduit sur une face d'un produit organique sensible à la chaleur (thermosensible) qui noircit par réaction chimique sous l'action de la chaleur. Dans les télécopieurs, la reproduction est obtenue sur le papier au moyen d'un dispositif d'impression thermique qui obéit aux impulsions électriques produites par le télécopieur de départ. L'image complète est représentée par une série de lignes ou de points produits sur le papier par une tête chauffante (stylet chauffant) ou par une imprimante par points à aiguille chauffée, incorporée dans le télécopieur d'arrivée.

Voir aussi la décision "Papier en rouleaux", n° 4811.9000.

615.152.1995.2

4811.9000

"Papier de soie japonais"

en feuilles, pour abat-jour, ornementé par application de parties de plantes séchées naturellement et de motifs de peinture de poudre métallique, le tout recouvert d'un tissu très léger de soie naturelle appliqué par pression. 615.59.1987.2

4811.9000

Enveloppe

en papier avec languette de fermeture gommée et impression publicitaire sur les 2 faces, le recto présentant une fenêtre et l'impression: "P.P. * 6349 BAAR". 549.53.1989.2

4817.1000

Mouchoirs

en ouate de cellulose, imprégnés de menthol et d'eucalyptus. 547.91.1987.2

4818.2000

Pochette d'expédition pour films

en papier, dimensions 21 x 25 cm, avec languette de fermeture autocollante, imprimée recto-verso en une ou plusieurs couleurs, avec adresse imprimée, mentions postales (correspondance commerciale-réponse, ne pas affranchir) ou textes publicitaires, destinée à l'envoi de films impressionnés mais non développés à des entreprises de services (grossistes, laboratoires, etc.). 547.72.1991.2

4819.4000

Sac à provisions

en papier, recouvert sur sa face extérieure d'une feuille en matière plastique, hauteur env. 27 cm, dimension du fond env. 15 x 24 cm, muni de 2 poignées en cordes de matières textiles tressées, avec garniture du bord et fond renforcé par l'insertion d'un carton; blanc avec impression grise "la prairie Switzerland", pour usages réitérés. 547.60.1991.2

4819.4000

"Blocs-notes" dits "magiques"

constitués essentiellement par un dispositif mobile formé d'une feuille d'aluminium, d'une feuille de papier bleu enduite, sur une face, de cire artificielle, d'une feuille de papier transparent et d'une feuille en matières plastiques également transparente, superposées et fixées ensemble, coulissant à l'intérieur d'une gaine en carton, ouverte sur une de ses faces, permettant d'inscrire, à l'aide d'un crayon ou d'un stylet, des lettres, des chiffres, des dessins, etc. et d'effacer ces inscriptions par simple traction du dispositif mobile. 615.61.1987.2

4820.9000

Oeufs de Pâques

constitués de deux parties s'ajustant pour former un contenant en pâte à papier moulé et recouverts d'une feuille mince d'aluminium imprimée de dessins. 615.62.1987.2

4823.7000

Dispositifs de suspension

pour tableaux, panneaux-réclames, etc., faits de rondelles de papier gommées sur une face et munies d'un œillet en fil de fer fixé par collage. 547.93.1987.2

4823.9000

Isolant thermique

à l'aspect floconneux, destiné à être utilisé dans les greniers, les cavités murales, par exemple. Ce produit est obtenu à partir de vieux journaux ou d'autres déchets de papier ou de cartons, déchiquetés et réduits par trituration en particules fines, puis ignifugés par traitement chimique. 615.16.1989.2

4823.9000

Sous-tasse

et produits similaires (par ex. ceux qui se fixent sur le pied des verres de bière) en papier, respectivement constitués de plusieurs couches de «tissue» (pâte de cellulose), également imprimés, gaufrés, crénelés, etc. 547.99.1991.2

4823.9000